



Inscription-réinscription

Nom et Prénom de l'élève : Né(e) le : / /

Classe, études, profession, autre :

Si l'élève est mineur, noms et prénoms des représentants légaux :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse mail (écrire en majuscules svp) :

Autorisation à l'image : Oui Non

Quotient familial :

Éveil ou formation musicale (préciser le niveau) :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
1 ^{er} instrument :	Durée : 30' <input type="checkbox"/>	45' <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} instrument :	Durée : 30' <input type="checkbox"/>	45' <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Musique d'ensemble :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

En complétant ce document, j'autorise l'école de musique à utiliser les données communiquées, pour le bon fonctionnement de l'école et dans le respect de la loi sur la protection des données personnelles.

Date :

Signature de l'élève (ou de son représentant) :

Cadre réservé à l'administration

COTISATION :

Montant : € Chèque n° Banque :

(Si nom du chèque différent de l'élève, noter le nom de l'élève au crayon au dos du chèque)

ECOLAGES :

COURS (ou ensemble) :	TARIF/mois :
1)..... Durée : Professeur :€
2)..... Durée : Professeur :€
3)..... Durée : Professeur :€
TOTAL par mois	
<i>Soit un total annuel de : (×9)</i>	
En cas de bourse , sur présentation d'une attestation récente de la CAF :	Montant de la bourse :
	Nouveau total annuel pour l'élève boursier :
	NOUVEAU TOTAL par mois

Anciennes coordonnées connues RIB et mandat de prélèvement joints

Notes :

Ecole de Musique du Neuhof – Stockfeld - 44 b, rue du Stockfeld - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 79 90 46 - Email : musique.stockfeld@gmail.com

Sites : <http://amcns.e-monsite.com/> - <https://www.facebook.com/EcoleDeMusiqueDuNeuhofStockfeld>

Directeur : Nicolas WOLFF - Président : Paul HOFFBECK

Permanences du directeur : lundi de 9h00 à 12h00 puis 13h30 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00

L'École de Musique du Neuhof - Stockfeld est soutenue par la ville de Strasbourg et le Conseil Général